

Chaque cellule de la prison de Condé-sur-Sarthe est équipée d'un téléphone fixe... y compris celle de Merah

écrit par Jules Ferry | 21 août 2019



Les 187 détenus peuvent désormais passer des coups de fil 24 heures sur 24. Ce qui fait grincer les dents des syndicats. Car un seul agent est dédié à l'écoute de ces conversations.

Mise à jour 12H00 :

Le quartier de prise en charge de la radicalisation en est pourvu. D'après le syndicat F0 Pénitentiaire, **Abdelkader Merah**, le frère de Mohamed Merah, transféré à la prison de Condé-sur-Sarthe début août a, par exemple, accès au téléphone dans sa cellule.

source :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/orne/alencon/telephones-cellules-passent-mal-prison-conde-sarthe-1712509.html>

.

Ce mois de juillet 2019, moins de six mois après l'attentat perpétré au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, des cabines téléphoniques ont été installées dans chaque cellule de la prison « la plus sécuritaire » de France. Une décision de la ministre de la Justice afin de contrer l'usage des portables.

Astuce technique : ils peuvent transférer leurs appels sur d'autres numéros cachés !

Mais cette nouvelle mesure heurte le syndicat Force Ouvrière. « Jusqu'à présent, il y avait des cabines téléphoniques dans les cours de promenades et les unités d'hébergement. Les détenus pouvaient téléphoner sur le créneau 7 h/19 h, nous avions donc les moyens d'écouter en temps réel », souligne un responsable FO local.

Car la cabine téléphonique n'a évidemment rien en commun avec la ligne fixe d'un particulier. D'abord, le détenu ne peut pas recevoir d'appels. Pour en passer, il doit faire enregistrer des numéros après de l'Administration pénitentiaire en fournissant les factures qui attestent qu'ils appartiennent bien aux personnes visées. Quand le numéro est enregistré, le détenu peut alors le composer depuis sa cabine. Et sa communication est déduite du forfait qu'il a souscrit (de 10 € à 100 €).

Aussi, désormais, avec une cabine dans chaque cellule, « les détenus peuvent téléphoner 24 heures sur 24 ! Et les agents d'écoute n'arrivent plus à suivre compte tenu du nombre pharaonique d'appels passés », dénonce Force Ouvrière, dans un communiqué.

D'autant qu'un maximum d'appels auraient lieu le soir et la nuit, « quand il n'y a plus d'écoute », signale le responsable local FO. **« Quand l'agent prend son poste le matin, il doit donc écouter toutes les conversations de la nuit ! Certaines durent parfois 1 h 30 ! C'est ingérable. Ce qui fait que nous**

avons parfois jusqu'à 48 heures de décalage ! », peste le surveillant non sans signaler qu'aux quartiers d'isolement et disciplinaire (QI et QD), « les profils sont inquiétants, on ne peut donc pas avoir tout le temps 48 heures de retard ! »

Par ailleurs, selon le syndicat FO :

« Les détenus arrivent à effectuer des manipulations interdites leur permettant de transférer des appels et de faire des conférences ! Ils composent bien le numéro enregistré par l'Administration et à l'autre bout, la personne transfert sur un autre numéro sans que l'on sache à qui il appartient ! »

« Il faut deux agents à la téléphonie »

Depuis un mois, FO « fait remonter à la direction que le nouveau logiciel d'écoute ne permet plus d'écouter ni de suivre les conversations ». Le syndicat exige donc « que le matériel soit opérationnel rapidement afin de garantir la sécurité de tous ! »

Il réclame également « que le service téléphonie soit constitué de deux agents, du lundi au vendredi, et qu'une solution soit trouvée pour le week-end ».

Avant de conclure : « Devons-nous rappeler la teneur des écoutes lors de l'attentat envers nos deux collègues ? » Si le responsable local FO reconnaît que cette mesure de cabines téléphoniques dans les cellules des détenus « a été signée bien avant l'attentat », il constate que ***« la priorité de l'Administration est donnée aux détenus et pas aux surveillants qui, depuis le 5 mars, ne sont pas encore tous équipés de gilets pare-lames. L'Administration préfère privilégier le confort du détenu ».***

Sources :

[Ouest France](#)

[et actu.fr](http://actu.fr) du 19 août.



Les détenus peuvent recevoir leurs proches dans une unité de vie familiale (UVF), appartement meublé de deux ou trois pièces.

Réouverture de l'UVF en septembre ?

Autre source d'inquiétude du syndicat Force Ouvrière : **« la prochaine réouverture de l'Unité de Vie familiale »**. Là où Michaël Chiolo et sa compagne Hanane Aboulhana s'étaient retranchés lors de l'attentat du 5 mars. Il s'agit de petits appartements dans lesquels les détenus peuvent recevoir leur famille, sur un temps limité. **« Les travaux ont été effectués, elle devrait rouvrir en septembre »**.

Cela, sur fond de tensions permanentes, depuis cet été, **au quartier disciplinaire (QD)**. **« Des détenus passent leur temps à maculer leurs murs d'excréments et d'urine quand ils ne les jettent pas directement sur les surveillants ! »** Tout cela pour obtenir leur transfert. La situation est difficile pour les agents qui doivent quotidiennement nettoyer ces cellules. »

Sur l'attentat du 5 mars, voir les articles RR :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/15/attaque-terroriste-a-conde-sur-sarthe-l-edifiante-expertise-psychiatrique-de-michael-chiolo/>

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/06/conde-sur-sarthe-chiolo-netait-pas-a-li-solement-qui-est-responsable-belloubet-et-beaucoup-dautres/>

**Un article du 20 août revient sur l'établissement,
un « chaudron ».**

<https://www.nouvelobs.com/justice/20190820.OBS17339/conde-sur-sarthe-la-prison-de-tous-les-dangers.html>



Attentat terroriste en mars, prise d'otages en juin, nouvelle attaque en juillet... Ce centre pénitentiaire ultrasécurisé de l'Orne, où sont regroupés djihadistes et grands criminels, est réputé être le plus difficile de France.

Ce n'est plus une prison, c'est un chaudron. Comme si toutes les crises de l'administration pénitentiaire française s'étaient cristallisées à l'intérieur de cette énorme structure de béton posée en 2013 à côté d'Alençon (Orne). En entrant à Condé-sur-Sarthe, on tombe sur une affichette, épinglée après que deux surveillants ont été blessés, en mars, par un détenu qui a fait allégeance à l'organisation Etat islamique. La note s'adresse aux visiteurs. **La moitié des prisonniers sont des djihadistes ou des radicalisés** ; les

autres, des criminels de droit commun. La note spécifie que les personnes « *porteuses d'une tenue dissimulant le visage, même s'il n'est pas intégralement couvert, doivent [se] découvrir. A défaut, elles ne peuvent entrer dans l'établissement* ».

Au risque d'excéder les familles, c'est la première fois qu'il est demandé aux femmes d'ôter leur voile pour accéder aux parloirs. Le Conseil d'Etat doit examiner dans les prochaines semaines le recours déposé par l'épouse d'un jeune djihadiste condamné à neuf ans de prison. Elle demande que soit « *protégée sa liberté religieuse dans le cadre de ses visites* ». Une première requête a été rejetée par le Tribunal administratif de Caen. « *Il n'y a aucune discrimination : toutes les femmes sont fouillées sans exception, s'agace un surveillant, qui confie que des matériels interdits sont déjà entrés... dans des couches-culottes ! On est bien obligés de fouiller...* »

Avec sa « jumelle » de Vendin-le-Vieil, dans le Pas-de-Calais, Condé-sur-Sarthe est l'établissement le plus sécurisé de France. Ses résidents affichent un profil si particulier que le lieu échappe à la surpopulation carcérale : seulement cent quatre détenus pour près de deux cent cinquante places. Pourtant, après l'attentat terroriste de mars, il s'est surtout attiré la réputation de prison la plus dangereuse de France. Car, depuis, les incidents s'enchaînent. En juin, c'est un prisonnier condamné à une très longue peine qui s'est livré à une prise d'otages. Et, voilà quelques semaines, un détenu qui s'est jeté sur un surveillant au cri d'« *Allah Akbar* ».

.

Bras de fer avec les avocats sur les unités de vie familiale

Comment garantir la sécurité d'un tel établissement, tout en conservant un minimum d'humanité dans l'accueil des familles ?

Un vrai casse-tête. « *Dans cet établissement avec une sécurité passive et active très forte, nous échappons aux failles habituelles que sont les téléphones portables [des brouilleurs sont installés presque partout, NDLR] ou les projections d'objets par l'extérieur [les murs sont trop hauts]. Un élément venant de l'extérieur ne peut qu'être apporté par un visiteur* », nous détaille le directeur de l'administration pénitentiaire, Stéphane Bredin, qui surveille Condé-sur-Sarthe comme le lait sur le feu.

Les unités de vie familiale (UVF) – ces petits logements de deux ou trois pièces créés il y a dix ans pour permettre aux prisonniers de maintenir des liens avec leurs proches – devaient être des enclaves de confiance. Elles sont désormais au centre du bras de fer entre autorités pénitentiaires et avocats.

Le 5 mars, à 9h50, c'est dans l'un des trois appartements de l'UVF que Michaël Chiolo et sa compagne Hanane Aboulhana décident de frapper. Ces deux-là ne forment un couple que depuis quelques mois. Chiolo, ancien SDF condamné à trente ans de réclusion pour la séquestration et le meurtre d'un ancien résistant décoré de la croix de guerre auquel il voulait voler 300 euros, est l'un des 1 000 délinquants de droit commun radicalisés en prison. Il a rencontré sa compagne Aboulhana par l'intermédiaire du site Mektoub.fr, « *n° 1 de la rencontre destinée à la communauté maghrébine et musulmane* ». Depuis, elle fait le tour de France des parloirs, au gré des différents lieux de détention de son nouvel amant, se présentant d'abord tête nue puis, progressivement, entièrement voilée...

Ce 5 mars, à l'UVF, la jeune femme, qui prétend être enceinte, appelle : elle se sent mal, veut sortir. Mais, lorsque deux surveillants accourent, elle et Chiolo frappent avec des couteaux en céramique aux cris d'« *Allah Akbar* ». Indétectables aux portiques de sécurité, les armes blanches étaient vraisemblablement dissimulées dans son faux ventre.

Le Raid, appelé en renfort, trouve au soir le couple retranché dans la salle de bains de l'UVF. L'épouse tient un câble électrique sortant de ses vêtements ; le mari crie qu'ils ne se rendront pas. Tous deux se jettent, couteaux à la main, sur la colonne d'assaut. Les policiers tirent. Grièvement blessé, Chiolo est à terre, un boudin de tissu beige sanglé autour du ventre. Aboulhana, qui n'était en réalité pas enceinte du tout, n'a que son câble, relié à rien. Les explosifs étaient factices. Tous deux laissent un testament, signé le jour même, revendiquant leur radicalisation et leur « *volonté de combattre les mécréants* ».

« Une usine à gaz »

Cet attentat terroriste, le quatrième en milieu pénitentiaire en trois ans, catalyse toutes les peurs des surveillants de prison. « *L'établissement est une usine à gaz. On doit faire en avançant, mais toujours face à l'inattendu. Personne ne sait ce qu'il faut faire* », décrypte le délégué local de la CGT. « *Ces détenus ont fréquenté des zones de guerre. Ils sont entraînés et prêts au maniement des armes. On a peur du coup fourré* », s'alarme un agent de Condé. *Selon un autre, les détenus sont « manipulateurs », des « procéduriers qui ont tout compris au système ».*

Nous avons eu accès aux enquêtes initiées après l'attaque. Le rapport de l'Inspection générale de la Justice commandé par la garde des Sceaux met en évidence au sein des personnels « *une crainte diffuse et partagée des recours [que pourraient engager les détenus contre les surveillants]. La question des palpations que chacun s'interdit, par peur de ne pas être autorisé ou des invectives de la population pénale et des visiteurs, est à cet égard typique* ».

Les investigations de la sous-direction antiterroriste, elles, mettent en lumière le rôle particulier d'« *un cercle d'épouses de détenus* ». L'une d'elles, installée dans l'Orne, héberge les autres femmes d'islamistes incarcérés. Ces « sœurs »,

comme elles se désignent elles-mêmes, se fréquentent et s'entraident au quotidien, exactement comme leurs compagnons qui occupent des cellules contiguës dans le même quartier de la prison, la « *maison centrale 2* ». Cette proximité alimente le soupçon d'un réseau constitué pour chercher les failles dans la sécurité carcérale.

Juste après l'attaque de Chiolo, les surveillants, traumatisés, se sont regroupés sur le parking de l'établissement pour exprimer leur ras-le-bol et leur effroi face à ces « *hauts profils* ». Pendant les deux semaines de blocage de la prison par les gardiens, la température est encore montée d'un cran à l'intérieur du chaudron. Les détenus sont restés confinés vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans leurs cellules de neuf mètres carrés. Plus de sport. Plus de parloir. Plus la moindre nouvelle aux familles. Les poubelles pas ramassées. L'eau parfois coupée dans les cellules. « *Des détenus se sont retrouvés seuls, isolés, sans lien autre que des surveillants équipés de casques et de boucliers* », témoigne l'avocat Benoit David, qui, tout comme la présidente de la section française de l'Observatoire international des Prisons (OIP), Delphine Boesel, défend plusieurs détenus dans leurs recours contre l'administration.

Alors que tous les esprits étaient focalisés sur la menace terroriste, la crise suivante est venue d'ailleurs. Le 11 juin, alerte. Cette fois, c'est Francis Dorffer, connu comme le loup blanc par l'administration. Entré en prison à 16 ans, il en a 35 et n'est pas libérable avant... 2060. Il tente une nouvelle prise d'otages. C'est sa spécialité. Il retient deux surveillants pendant quelques heures, puis il se rend. L'affaire fait les gros titres de la presse.

Condé-sur-Sarthe : qui est Francis Dorffer, le preneur d'otages multirécidiviste ?

En interne, elle sera pourtant vite chassée par un point de crispation : les protestations lancées par quatre détenus pour

obtenir leur transfert. Ils dénoncent leurs conditions de détention et mènent, indéfiniment, une guerre d'usure. D'après des témoignages recueillis par « l'Obs », ce petit groupe fabrique même, au sein du quartier disciplinaire, des « bombes » constituées d'urine et d'excréments pour les jeter vers les uniformes. Des cellules ont été incendiées. « *Ils veulent nous pousser à bout* », souffle un jeune surveillant.

« Une dynamique complexe »

La bataille se mène aussi sur le terrain du droit. Au printemps, les recours de deux détenus enjoignant à la garde des Sceaux de « *prendre des mesures nécessaires au rétablissement normal du fonctionnement du centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe* » ont été rejetés par le Conseil d'Etat. Mais la Cour européenne des Droits de l'homme devrait bientôt être saisie sur le même thème. Le défenseur des droits et le contrôleur général des lieux privatifs de liberté ont aussi été saisis. Et tout au long de ces derniers mois, des détenus ont défilé devant le Tribunal correctionnel d'Alençon, à quelques kilomètres de là, pour répondre de dégradations ou de violences.

En juillet, un prisonnier passé par plusieurs établissements des Antilles et de métropole est poursuivi pour outrage et rébellion. « *J'étais énervé, j'ai peut-être postillonné* », dit-il à la juge, alors qu'un surveillant affirme qu'il lui a en fait craché dessus en lançant : « *Je vais bien te niquer la race.* » Le tribunal se fait apporter les vidéos prises par les caméras du centre de détention. On ne distingue rien de clair à l'image. L'homme, qui accuse des groupes de surveillants de provoquer les détenus, est condamné à huit mois de prison supplémentaires.

La prison de Condé-sur-Sarthe est-elle vouée à rester un chaudron qui rend fou ? Le directeur de l'administration pénitentiaire, Stéphane Bredin, évoque une « *dynamique complexe* » : il doit à la fois gérer les détenus durs et des

personnels à bout, tentés parfois par une sécurité maximaliste.

« Comme je l'ai dit aux personnels, notre objectif doit être de garantir leur sécurité dans l'établissement, dans le respect des droits fondamentaux et avec un projet réaliste dans la durée. »

Tous savent que plus on impose des conditions dures, plus on crée les conditions du prochain incident. Pessimiste, un surveillant de la vieille école évoque ses débuts au « Château », surnom de la vieille prison d'Alençon, à quelques kilomètres de là. L'établissement, regrette-t-il, était « vétuste, surpeuplé, mais il y avait un côté familial, humain. Quand un type montait en pression et allait commettre une agression, on le voyait venir. Là, ça arrive d'un coup. On est ciblé pour rien. Juste pour ce que l'on est ».

Comme pour lui donner raison, **un nouvel incident a encore éclaté à Condé, le 30 juillet. Lors de la distribution du repas du soir, un détenu s'est précipité sur un surveillant avec un crayon taillé en pointe, en criant « Allah Akbar »**. Le détenu a immédiatement été placé en quartier disciplinaire. Selon un délégué CGT, il aurait lancé : **« Je vais faire ça tous les soirs, j'ai prêté allégeance à Daech** [acronyme arabe de l'organisation Etat islamique, NDLR] »... Une revendication qui suscite une forme d'incrédulité. Condamné pour association de malfaiteurs et vol aggravé, cet homme souffre depuis des mois de pathologies psychiatriques. Son geste donne l'impression que les plus fragiles se sont à leur tour emparés du maelström des problématiques politico-religieuses de l'établissement, et qu'ils ont décidé d'en faire un cri de guerre.

Autres articles RR sur le sujet :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/06/11/encore-une-prise-dotage-a-conde-sur-sarthe-prison-moderne-et-sure-quelle-dit-la-belloubete/>

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/06/conde-sur-sarthe-tout-sexplique-on-na-pas-le-droit-de-fouiller-les-visiteurs-des-prisons/>

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/06/conde-sur-sarthe-les-5-graves-fautes-de-ladministration-penitentiaire/>